



MAIRIE DE CHAMPCUEIL

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

SAMEDI 23 OCTOBRE 2021
à 10h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2021.
2. Présentation des décisions du Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT.
3. Rapport d'activité 2020 de la CCVE.
4. Rapport d'activité 2020 du SIARCE.
5. Refus de l'installation de l'usine de méthanisation BIOGAZ à Fontenay-le-Vicomte.
6. Ralliement à la procédure de renégociation du contrat de groupe statuaire du CIG.
7. Aménagements de voirie dits « bateaux ».
8. Convention avec l'association des pétanqueurs Champcueillois.

Questions diverses à déposer 48 heures à l'avance

Le Maire

Sandrine BOGHE



Dans l'éventualité où la majorité des membres en exercice ne seraient pas présents et en vertu de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nouvelle séance du conseil municipal aura lieu 3 jours après, le conseil délibérant alors valablement sans condition de quorum.